

DECLARATION DES PERFORMANCES

N°

02	03	03	06	001	0	000001	1008
----	----	----	----	-----	---	--------	------

- 1. Code d'identification** unique du produit type **Sikagard®-551 S Elastic Primer**
- 2. Numéro de type**, de lot ou de série ou tout autre élément du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: Voir emballage : date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
- 3. Usage** ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Sikagard®-551 S Elastic Primer est utilisé en tant que primaire sur revêtements existants en phase solvant.
Sikagard®-551 S Elastic Primer fait partie d'un système qui est adapté dans les cas de protection suivants : Principe 1 méthode 1.3, Principe 2 méthode 2.3, Principe 8 méthode 8.3 de la norme EN 1504-9
- 4. Nom, raison sociale** ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : Sika France SAS, 84 rue Edouard Vaillant, BP 104, 93350 Le Bourget
www.sika.fr
- 5. Le cas échéant**, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : Non concerné
- 6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances** du produit de construction conformément à l'annexe V : système 2+
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :** QDB, organisme notifié N° 0921, a réalisé l'inspection initiale de l'usine de fabrication, du contrôle de production usine, de la surveillance continue, de l'évaluation du contrôle de la production usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de production de l'usine
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :** Non concerné

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Perméabilité au CO ₂	PND	EN 1504-2 : 2004
Perméabilité à la vapeur d'eau	PND	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	PND	
Adhérence par arrachement	PND	
Essai de quadrillage	PND	
Résistance à la fissuration	PND	
Compatibilité thermique (adhérence après cycles gel dégel avec sels de déverglaçage)	PND	
Réaction au feu	Classe E	
Comportement après vieillissement artificiel	PND	
Substances dangereuses	Aucune - Conforme au 5.3	

Note : Sikagard®-551 S Elastic Primer est soumis au marquage CE en tant que constituant (primaire) d'un système de protection de surface du béton et à ce titre ne requiert pas de données de performances spécifiques.

10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :


 Frédéric GIRARD
 Directeur Activité Construction Spécialisée


 Alfred RECHSTEINER
 Directeur Général SIKA FRANCE

Paris, le 28-06-2013

Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach. Elle est disponible sur le site www.quickfds.fr et sur www.sika.fr

Mentions légales :

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

